

Information

A l'attention des propriétaires de chiens 1 ère et 2ème catégories concernées par la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Une formation sera assurée le dimanche 20 mars 2011 au sein du Club d'Education Canine de Mulhouse-Brunstatt, rue Arthur Ashe à Brunstatt.

Celle-ci démarrera à 9 h 00 précise sans la présence des chiens et sera gratuite pour les membres du club.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 03 89 06 42 07 à nos permanences le mardi et jeudi à partir de 18 h 00 ou au 03 89 44 42 45

Inscriptions jusqu'au 17 mars 2011